

CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE



Association Loi 1901 - Mairie de SAINT-MACAIRE 33490 SAINT-MACAIRE

DEJEUNER-SPECTACLE au Cabaret Music-hall « LE MIRAGE » à MEZOS le Samedi 2 Octobre 2021

Départ de SAINT-MACAIRE (Abri Bus, Place de l'Horloge) à 09h30 et retour vers 19h30

La Troupe du Cabaret " LE MIRAGE " à Mezos, vous propose sa nouvelle Revue " FASCINATION ".

Qui n'a jamais été une fois charmé par une mélodie, un lieu, une personnalité ?

Nos artistes chanteurs, danseurs et acrobates, vont vous transporter dans des univers plus captivants les uns que les autres. Toutes les facettes de la fascination seront déclinées ; préparez-vous à un voyage à travers le temps, qui fera peut-être renaître en vous l'étincelle de vos plus beaux souvenirs... Performances artistiques, chorégraphies intenses et actuelles, costumes éblouissants et décors fabuleux.



MENU " PLAISIR "

=====

Cocktail de Bienvenue

~~~~~

Velouté de saison  
ou Melon au Porto  
(selon saison)

~~~~~

Confit de Canard
Trilogie de légumes

~~~~~

Douceur du Mirage

~~~~~

Vin et Café



LA PARTICIPATION (tout compris) au Déjeuner-Spectacle au Cabaret Le Mirage à Mézos est de :

- 65 € pour les Membres du Club de l'Amitié de Saint-Macaire.
- 75 € pour les non Membres (si places disponibles)

INSCRIPTIONS dès la réception de ce Programme et avant le 26 Septembre 2021 auprès de :

BELAIR Guy, 44 Cours de la République - 33490 SAINT-MACAIRE Tél : 05 56 63 53 82

Seules les Inscriptions accompagnées de leurs Règlements seront enregistrées, dans l'ordre de leurs arrivées, jusqu'au remplissage du Car. Elles seront ensuite mises en attente pour remplacer les annulations éventuelles.

**ATTENTION
PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**

BULLETIN D'INSCRIPTION au Déjeuner-Spectacle au Cabaret LE MIRAGE Samedi 2 Octobre 2021

NOM et Prénom : Tél. : Port. :

Adresse :

Accompagné de : (Nom et Prénom)

Souhaite, si possible partager la Table avec :

Nombre de Participants Membres du Club : X 65 € = €

Nombre de Participants non Membres du Club : X 75 € = € (si places disponibles)

TOTAL à REGLER :€ (Retrait après le 3 Octobre 2021)

NOTA : **Chèque à l'ordre du " CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE "**